



Fédération
Française
du Sport
Adapté

CHAMPIONNAT DE FRANCE



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Isère

PARA ATHLÉTISME ADAPTÉ

25 AU 27 JUIN 2026

TOUTES LES INFOS ICI



STADE COLETTE BESSON
MOIRANS, ISÈRE



Soutenu
par

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

isère
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Moirans
ISÈRE



POMA



malakoff
humanis

DOSSIER D'INSCRIPTION

Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Moirans

Venir à Moirans

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Inscription – Formulaire en ligne

Fiche association

Demande(s) de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil

Chers sportives et sportifs,
Chers encadrants, bénévoles, partenaires et amis du sport adapté,

C'est avec une grande fierté que le Comité Départemental du Sport Adapté de l'Isère vous accueille de nouveau à **Moirans** pour ce **Championnat de France de Para Athlétisme Adapté**, au cœur d'un cadre exceptionnel, entre les magnifiques massifs de la **Chartreuse** et du **Vercors**.

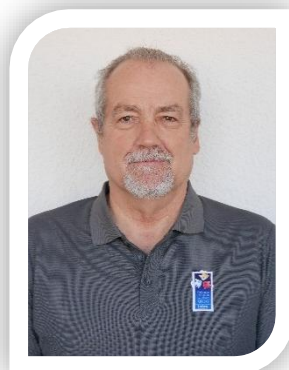
Cette organisation illustre parfaitement les valeurs que nous partageons : inclusion, engagement et solidarité.

Grâce à l'implication du comité, de ses dirigeants et de ses bénévoles, de ses clubs, et de la commune de Moirans, cette manifestation se déroulera dans des conditions exemplaires, au service des athlètes et du para rugby adapté.

Je remercie chaleureusement la **commune de Moirans**, l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que tous les bénévoles mobilisés, sans qui ce championnat n'aurait pu voir le jour.

À toutes les équipes engagées, je souhaite un championnat placé sous le signe du plaisir, du respect, du dépassement de soi et de la convivialité. Que ces journées soient riches en émotions, en rencontres et en moments de fraternité sportive.

Au nom du **CDSA 38**, je vous souhaite à toutes et à tous un **excellent Championnat de France de Para Athlétisme Adapté**.



Yves Frecon
Président du COL
Président du CDSA 38

Bienvenue à Moirans



Chiffres clés : En 2022, la commune comptait 7 573 habitants, en évolution de -5,83 % par rapport à 2016 (Isère : +3,07 %, France hors Mayotte : +2,11 %).



Spécialité locale : La cerise... La fête de la cerise en juin rassemble un grand marché, un lâcher de ballons ainsi que de nombreuses animations comme la dégustation d'un clafoutis géant.



Histoire : Du fait de sa position géographique au centre du département de l'Isère, dont elle en être le chef-lieu, Moirans est depuis l'Antiquité une ville-étape très active. De nos jours la construction des axes routiers, la mise en place d'un réseau de trains régionaux, permettent à la commune de garder cette vocation de pôle d'échange.



Aux portes du massif alpin, avec, à l'horizon le Vercors et la Chartreuse, entre les contreforts du relief des terres froides et la plaine de l'Isère, la ville de Moirans bénéficie d'un point de vue géographique d'une situation remarquable. Entre le bourg, les coteaux et la plaine, elle se distingue dans le Voironnais par un paysage diversifié.



Venir à Moirans



Stade Colette Besson
Route des Béthanies
38430 Moirans

En voiture :

Le stade est très bien desservi par les axes routiers majeurs :

- Depuis Grenoble (env. 25-30 min) : Prenez l'autoroute A48 en direction de Lyon/Valence. Prenez la sortie 11 (Moirans). Suivez ensuite la direction "Moirans Centre" puis les indications vers les zones sportives/Route des Béthanies.
- Depuis Voiron (env. 10 min) : Suivez la D1075 ou la D592 en direction de Moirans.

En train/TGV

Moirans bénéficie d'une gare ferroviaire bien connectée :

- **Train (TER) :** La **Gare de Moirans** est située sur les lignes Grenoble-Lyon et Grenoble-Valence.
 - Depuis la gare, comptez environ **15 à 20 minutes de marche** pour rejoindre le stade (environ 1,5 km).
- **Bus :** Le réseau interurbain et les lignes locales du Pays Voironnais desservent la commune. Vérifiez les horaires selon le jour de votre championnat (plus limités le week-end).
Deux lignes régulières :
T62 -St Marcellin-Moirans-Grenoble et T50 –Beaurepaire-Moirans-Grenoble.
Pour plus de renseignements : [Réseau de transport en Isère](#)

En avion

- Aéroport Lyon Saint Exupéry
- Puis direction Grenoble par l'autoroute A48 en voiture ou en navette



Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Yves FRECON

Président du Comité Départemental Sport Adapté 38

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Christine OVIZE (adj. Claire FRECON)
Secrétaire général	Pierre MAURE
Commission Coordination / Logistique	Maud MAZUY
Commission Sportive	Maud MAZUY
Commission Médicale	En cours
Commission Restauration / Hébergement	Pierre MAURE
Commission Partenariats	Yves FRECON / Bernard JACOB
Commission Communication	Eva ACETO
Commission Animation / Bénévolat	Enzo ACHOUR / Thierry De Bortoli
Commission Développement Durable	En cours

Cadre technique national para Athlétisme adapté	Hervé DEWAELE Herve.Dewaele@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale para Athlétisme adapté	Daniel AVIGNON davignon16@gmail.com



COL France para Athlétisme adapté 2026

CDSA 38 – Maud MAZUY

7 rue de l'Industrie

38320 EYBENS

04.76.26.63.82 / 06 01 21 04 72

cdsa38@gmail.com



Programme prévisionnel

Jeudi 25 juin 2026

14h - 18h	Accueil des délégations - Stade Colette Besson (salle René Cretin)
18h - 19h	Cérémonie d'ouverture - Stade Colette Besson
19h - 20h	Repas - Gymnase Le Vergeron (à proximité du stade)
20h	Réunion technique - Stade Colette Besson (salle René Cretin)

Vendredi 26 juin 2026

8h	Ouverture du stade
9h	Compétition sportive - Début des épreuves - Stade Colette Besson
11h30 - 14h30	Repas - Gymnase le Vergeron
17h30	Fin des épreuves
19h - 21h	Repas - Gymnase le Vergeron

Samedi 27 juin 2026

08h	Ouverture du stade
9h	Compétition sportive - Stade Colette Besson
11h30 - 14h30	Repas
17h30	Fin des épreuves
19h30 - 23h	Repas et soirée de Gala - Gymnase le Vergeron

Dimanche 28 juin 2026

Départ des délégations



Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 18 mai 2026

Accueil des délégations

L'accueil se fera le:

Jeudi 25 juin 2026 - De 14h à 18h
Stade Colette Besson
Route des Béthanies
38430 MOIRANS

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire à minima un représentant. À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Aucun dossard ne sera transmis le jours de la compétition.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.



Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Restauration	Date	Horaires	Lieu (adresse + code postal)
Repas du soir	Jeudi 25 juin 2026 Vendredi 26 juin	De 19 h jusqu'à 21h	Gymnase Le Vergeron Route des Béthanies, 38430 MOIRANS
Repas du midi	Vendredi 26 juin 2026 Samedi 27 juin 2026	De 11h30 jusqu'à 14h30	Gymnase Le Vergeron Route des Béthanies, 38430 MOIRANS
Soirée de gala	Samedi 27 juin 2026	A partir de 19h30	Gymnase Le Vergeron Route des Béthanies, 38430 MOIRANS

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France Para athlétisme adapté Adulte.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Dopage

Des contrôles anti-dopage peuvent avoir lieu. Un local spécifique sera mis à disposition dans ce cas-là.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.



Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **Para Athlétisme Adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes:

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **Para Athlétisme Adapté**

Modalités d'inscription

Depuis la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France **Para Athlétisme Adapté Adulte** relève du règlement **para athlétisme adapté** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France Para Athlétisme Adapté Adulte FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2025-2026 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 18 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN FFSA en charge de la partie informatique, **Jean-Claude HERRY** (jc.herry@athle29.info).



Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **18 mai 2026**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Inscription

Evolution du système d'inscription. Merci de lire attentivement les informations ci-dessous avant de cliquer sur le lien d'inscription.

L'inscription à la compétition s'effectue en 2 parties :

Partie 1 : en ligne via un google form, structuré en 4 parties

Lien du Google Form : <https://forms.gle/565QRWWndHFcG7ag7>

- **Information association** (Nom association, numéro affiliation, région, information responsable du groupe présent lors de la compétition (prénom, nom, numéro de licence, téléphone, mail)
- **Information sportif(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, date de naissance, sexe, classe catégorie, date et lieu de qualification, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Information accompagnateur(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, fonction, choix de la formule de restauration, allergie alimentaire)
- **Tarif**

Si vous inscrivez plus de 10 sportifs, vous devrez remplir le formulaire une seconde fois.

Après avoir validé le questionnaire, vous recevrez une confirmation automatique par mail.

Partie 2 : engagement via un fichier Excel

Lien du fichier Excel des engagements :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1TTQQDMGd7OHjJoXb4s5byTwvDY0WGL7m/edit?usp=sharing&oid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true>

- **Remplir les engagements** sur les épreuves pour chaque sportif (1 fichier excel = 1 association)
➔ Cliquer sur le lien – Fichier – Télécharger – Microsoft Excel (Activer les modifications dans le fichier téléchargé)
- **Renvoyer le document** rempli à : herry.jc@gmail.com
- Vous devez impérativement **effectuer un contrôle des engagements** sur le lien suivant et les valider en y apposant votre signature électronique à la date limite du samedi **30 mai** :
<http://france-ffsa-adultes-2026.engagements.fr/>



Toute inscription sera définitive seulement après réception du paiement par l'organisateur (information moyen de paiement sur la fiche association).

Le google form et le fichier Excel d'engagement seront clôturés le **18 mai 2026**.

Si votre qualification se déroule après la date de clôture, il faudra réaliser l'inscription et indiquer la date et le lieu de qualification pour chaque sportif. Une vérification sera ensuite réalisée par l'organisateur les jours qui suivent la date de qualification.

Les accompagnateurs inscrits à cet événement doivent avoir une licence. Tout accompagnateur n'ayant pas de licence sera considéré comme spectateur/Supporter et n'aura pas accès aux mêmes zones que les sportifs et accompagnateurs licenciés.

Il est possible de n'inscrire aucun accompagnateur. Dans ce cas, le sportif licencié pourra participer à la réunion des entraîneurs.

Une aide Excel est également disponible dans le formulaire Google Form afin de vous aider à calculer le montant total de l'inscription. Vous pouvez :

- Télécharger le fichier et le compléter
- Remplir directement (**Attention** : merci de supprimer vos données après utilisation afin de laisser l'espace disponible pour une autre association).

Pour toute question ou en cas de problèmes, vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : maud.cdsa38@gmail.com

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **18 mai 2026**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **Para Athlétisme Adapté** Daniel AVIGNON et le Cadre technique national de la discipline Hervé DEWAELE est programmée le :

Jeudi 25 juin 2026
A 20h
Stade Colette Besson
Route des Béthanies
38430 MOIRANS

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.



Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à davignon16@gmail.com

Échauffement et compétition

Possibilité de s'échauffer autour du stade et dans un parc contigu au stade avant le début des compétitions le matin à partir de 8h00.

La compétition débutera à 9h00 précise.

Équipements sportifs

Une tenue de sport représentant l'association Sport Adapté (chaussures de sport, short ou survêtement, t-shirt) est obligatoire.

Nous vous invitons à faire concourir vos sportifs avec le maillot de leur club, afin de faciliter les résultats.



**Pensez aux épingles pour les dossards !!!
(4 par dossard)**

Catégories d'âge

ANNEE	U21	Adulte	Vétérán 1	Vétérán 2
2025 - 2026	2005 à 2007	2004 à 1986	1976 à 1985	1940 à 1975

Épreuves

Les sportifs peuvent s'inscrire soit en épreuves individuelles, soit en épreuves combinées :

- Des épreuves combinées sont ouvertes pour les classes CD/DE
- Des épreuves individuelles sont ouvertes pour toutes les classes



Épreuves combinées ouvertes :

Pentathlon (5 épreuves)	
Une course de sprint choix	60m ou 60 haies (indoor) 100m ou 100 haies F ou 110 haies H (outdoor)
Un saut horizontal	Longueur
Un lancer	Poids
Un saut vertical	Hauteur
Une course de ½ fond	1000m H / 800m F

Heptathlon (7 épreuves)	
Une course haies	100m Haies/110m Haies
Un saut horizontal	Longueur
Un lancer	Poids
Un saut vertical	Hauteur
Une course de ½ fond	1500m H / 800m F
Une course sprint	200m
Un lancer	Javelot



Épreuves individuelles ouvertes :

Voir tableau des épreuves en fonction du sexe et des classes sur le règlement FFSA.

- **BC / CD / DE**

Un athlète peut effectuer 3 épreuves mais reste limité à deux courses maximums de la même famille (sprint du 100m au 400m ou 1/2 fonds du 800m au 5 000m) en individuel.

Ex : 3 sauts ou 3 lancers, 2 sauts et 1 course, 2 lancers et 1 course, 2 courses et 1 saut ou 1 lancer, 2 sauts et 1 lancer, 2 lancers et 1 saut. Impossible d'effectuer 3 courses et 2 courses de familles différentes.

Pour le 1/2 fond possibilité de doubler 800m/1500m ou 1500m/5000m chez les hommes et 800m/1500m ou le 1500m/3000m chez les filles, impossibilité de doubler 800m/5000m ou 800m/3000m.

Cependant il sera autorisé à un athlète de doubler 400 m/800 m.

- **AB**

Le nombre d'épreuves est limité à 2 épreuves individuelles au choix.

Les courses de relais ne font pas partie des épreuves individuelles et ne rentrent pas en compte dans le nombre d'épreuves autorisée individuellement.



Nouvelle Classification DE :

Pour permettre une confrontation plus équitable entre les sportifs avec ou sans déficience intellectuelle, la classe DE sera prise en compte à partir du 15 septembre 2025.

Même si le sportif n'est pas encore classifié DE, il peut s'inscrire dans cette classe. Sa classification devra être effectuée lors de sa prise de licence.

Dans le dossier d'inscription le sportif devra s'inscrire dans la fiche d'engagement « DE (en attente de classification) »

Rappel des définitions des 4 classes :

AB	BC
Le sportif de la classe AB a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est a minima capable de faire des choix simples, se situer dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples. <i>Si non, alors la question de l'intérêt de la compétition pour ces sportifs se pose : pratique de loisir, activités motrices... ?</i>	Le sportif de la classe a 2 à 3 domaines de compétence impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, sait situer son corps dans un espace connu, ancré dans le réel, est capable a minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples d'action
CD	DE
Le sportif de la classe CD a au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable a minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, de tenir un rôle dans un groupe. Il peut également d'élaborer des stratégies d'action de complexité moyenne.	Le sportif de la classe DE a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines et du questionnaire complémentaire, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable de répondre aux attendus de la classe CD. Il peut, en plus, élaborer des stratégies complexes et faire preuve d'abstraction, de capacité de résolution de problème. Il est en capacité de création et d'innovation.



FICHE INFORMATIVE ASSOCIATION

Cette fiche informative n'est pas à remplir, toutes les inscriptions ont lieu via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/565QRWWndHFcG7ag7>

Retrouver ci-dessous les informations bancaires.

PRESTATION	PRIX/PERS.
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45€
Formule 2 – Encadrant (coach / accompagnateur) Inscription au championnat sans forfait restauration	25€
Formule 3 – Sportif Package Restauration Inscription au championnat <i>avec forfait restauration</i> (Repas du jeudi soir au samedi soir - soirée de gala comprise, soit 5 repas)	115€
Formule 4 – Encadrant (Coach/accompagnateur) Package Restauration Inscription au championnat <i>avec forfait restauration</i> (Repas du jeudi soir au samedi soir - soirée de gala comprise, soit 5 repas)	95€
Formule 5 – Sportif / encadrant Inscription avec repas soirée de gala – Samedi 27 juin 2026 (soir) uniquement	25€

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Par virement bancaire (**prioritairement**) ou chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 38 - CF para athlétisme adapté Adulte**.

COL CF 2026

Banque : CE Rhône-Alpes

Iban : FR76 1382 5002 0008 0125 6667 773

BIC : CEPFRPP382



Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Daniel AVIGNON davignon16@gmail.com

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para athlétisme adapté** pour le motif suivant :

- ☐ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ☐ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- ☐ Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires



Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Maud MAZUY – COL France Para Athlétisme Adapté Adulte 2026
7 rue de l'Industrie 38320 EYBENS
Téléphone du COL – 04 76 26 63 82 / 06 01 21 04 72
cdsa38@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le 18 mai 2026 :

- ☐ Remplir le google Form d'inscription : <https://forms.gle/565QRWWndHFcg7ag7>
- ☐ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque ou virement)

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- ☐ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ☐ La licence compétitive en cours de validité
- ☐ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ☐ **Ordonnance pour les traitements en cours**

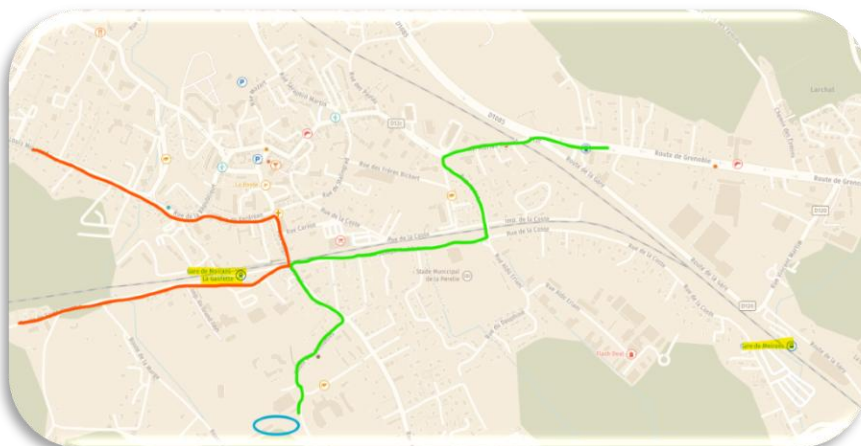
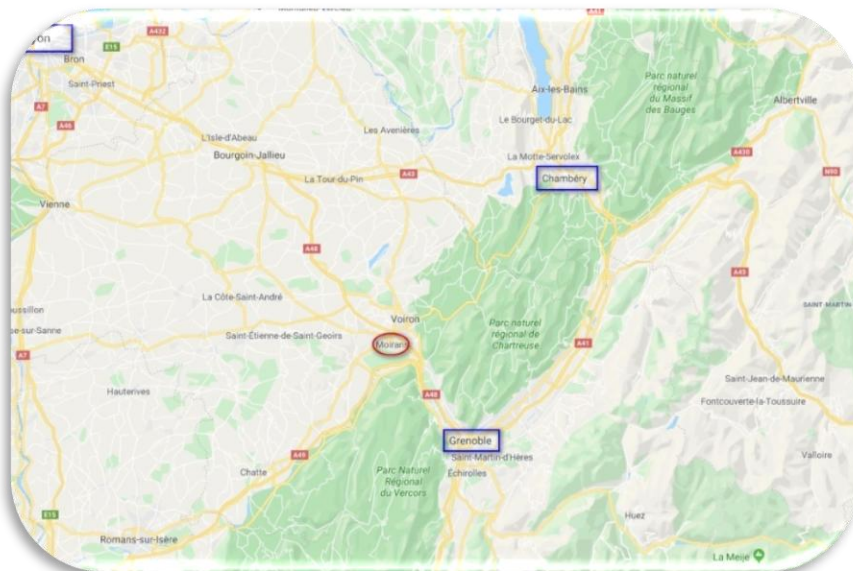
Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.



Plan d'accès



En orange : depuis Valence par A49

En vert : depuis Lyon et Grenoble par A48 ou Grenoble par la nationale



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Hôtel Premiere Classe	Tel : 04 76 35 68 33 Cent Alp 146 rue Etangs, 38430 Moirans	Single : 46,30€ Double : 47,60€ Triple : 48.9€ PdJ : 12,90	3,1 Km
Hôtel Restaurant Campanile	04 76 35 60 00 Centr Alp 187 r Etangs, 38430 Moirans	Single : 70,30€ Double : 71,60€ PdJ : 12,90€	3,1 Km
Hôtel Le Pallador	04 76 06 47 47 4 Rue A. Bouffard Roupé 38500 Voiron,	Single : 69€ (pdj inclus) Double : 79€ (pdj inclus)	5,2 Km
Hôtel Amys Voreppe	04 76 50 20 00 2 chemin des Mariniers, 38340 Voreppe	Single / Double : 44€ PdJ : 8,90€	8,3 Km
Tremplin Sport Formation	04 76 67 04 05 Campus Tremplin Sport 180 Bd de Charavines 38500 Voiron	Nuitée + pdj chambre partagée (2, 3 ou 5 lits selon disponibilité) : 34.04€ /p Nuitée + pdj chambre individuelle (selon disponibilité) : 54.15€ /p	9 Km
NOVOTEL GRENOBLE NORD VOREPPE	04 76 50 55 55 1625 route de Veurey 38340 Voreppe	Single : 86€ (pdj inclus) Double : 100€ (pdj inclus)	10,3 Km
Ekho Hotel Grenoble Nord Saint Egrève	5, rue des Platanes 38120 Saint-Égrève	Single / Double : 85€ Triple : 99€	18,2 Km
Logis Hôtel le Relais de Sassenage	04 76 27 20 21 10 r Chamechaude, 38360 Sassenage	Single : 69 € Double : 79 € Triple ou quadruple : 99 € PdJ : 13,50€	19,4 Km
Hôtel Campanile Grenoble Nord – Saint Egrève	04 76 75 57 88 29, Rue René Cassin 38120 Saint-Egreve	Single ou double : 60€ PdJ : 13,90€	22,5 Km



Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Ibis Grenoble centre	04 76 43 10 27 25 Avenue Félix Viallet, 38000 Grenoble	Single : 62,50€ Double : 75€	22,8 Km
Hôtel Europole	04 76 49 51 52 29 r Pierre Sépard, 38000 Grenoble	Single (pdj inclus) : 80€ Double (pdj inclus) : 95€	22,8 Km
Ibis Grenoble Gare	04 76 86 68 68 27 Quai Claude Bernard, 38000 Grenoble	Single : 76€ Double : 78€	22,9 Km
Hôtel Restaurant Campanile Grenoble Sud Seyssins	04 76 49 00 41 4 r Jean Moulin, 38180 Seyssins	Single (pdj inclus) : 74,90€ Double (pdj inclus) : 89.80€	25,3 Km
Ibis budget Grenoble Sud Seyssins	04 76 22 82 47 2, rue du Docteur Schweitzer 38180 SEYSSINS	Single / Double : 73€ Pdj : 12€	25,5 Km





Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

